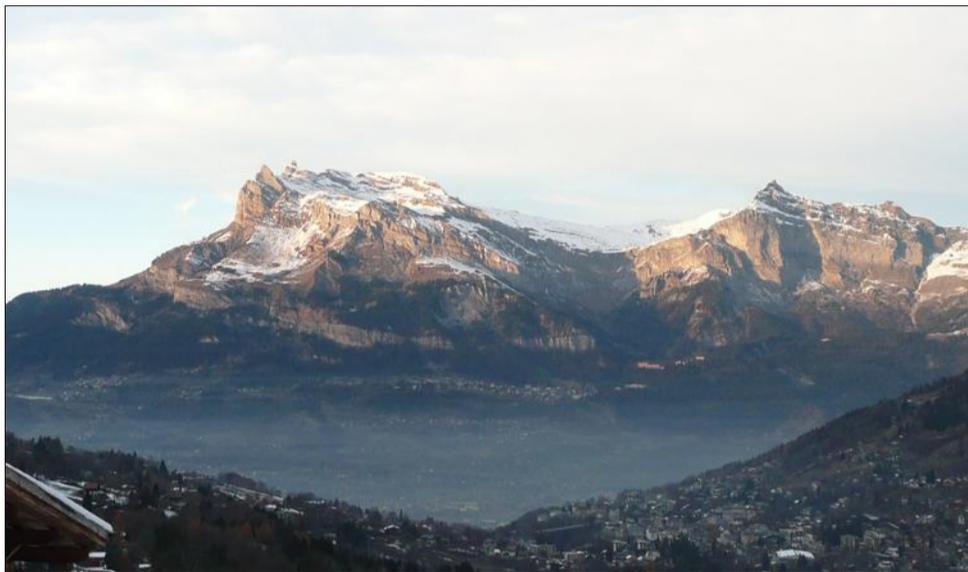


SAINT-GERVAIS |

L'établissement thermal victime collatérale de la pollution de l'air ?

Moins de dix délibérations figureraient au conseil municipal mercredi. Mais les Thermes de Saint-Gervais ont présenté leur rapport annuel de gestion pour 2014. Il est d'ailleurs consultable en mairie. Le bien-être représente les deux-tiers de l'activité, l'autre tiers concerne le médical. L'élu d'opposition François Jouanin, également médecin ORL, a livré quelques impressions: « L'activité médicale est en baisse car les nouveaux médecins en place étoffent peu à peu leur patientèle. Il me semble également que la pollution joue un rôle : commercialement, ce n'est pas très porteur pour les cures ». Et d'ajouter: « Moi-même, au sein de mon activité, je constate des cas de toux spasmodiques, des conjonctivites... »



L'élu d'opposition François Jouanin, également médecin ORL, a exposé : « L'activité médicale est en baisse car les nouveaux médecins en place étoffent peu à peu leur patientèle. Il me semble également que la pollution joue un rôle : commercialement, ce n'est pas très porteur pour les cures ».

Festival d'humour : un déficit de 8000 euros pour le spectacle d'Antoine Duléry

Le casino de Saint-Gervais, autre prestataire, a également été évoqué en conseil. Un ajustement budgétaire va permettre de compenser un déficit de 8000 euros enregistré sur le spectacle d'Antoine Duléry. Il s'était produit dans le cadre du festival d'humour 2015. Une partie de la somme sera prise en charge par l'Etat. Cette année, le Casino accueillera Elie Semoun. Globalement, « le Casino du groupe Tranchant se porte bien à comparer des casinos de Megève, Chamonix et Val d'Aoste (Italie) », soulignait le maire Jean-Marc Peillex. « Romain Tranchant constate une bon maintien de l'activité ».

Rappelons que l'établissement

tion au CCAS ainsi qu'une contribution contractuelle à l'office de tourisme.

Adhésion à l'Espace Valléen

Autre délibération, l'adhésion au dispositif "Espace Valléen" qui va permettre à l'ensemble de la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc de percevoir des subventions régionales et européennes autour de quatre enjeux essentiels: la promotion des diverses formes de mobilité ; le renouvellement des hébergements ; la diversité des activités de manière à réduire la dépendance à la saison hivernale ; et la valorisation des compétences. Un représentant de la commune auprès de ce dispositif a été nommé, il s'agit de l'élu Claire Grandjacques.

Catherine RICHARD

Questions citoyennes sur la pollution "locale"

En prélude au conseil municipal, la parole donnée au public a permis d'aborder la pollution "locale". Une citoyenne, ayant constaté une vingtaine d'écobuages entre Cupelin (Saint-Gervais) et les Contamines-Montjoie sur la seule journée du 30 décembre, a posé quelques questions au maire, notamment : « Quelles sont les mesures préventives et informatives délivrées aux administrés ? Quelle est l'autorité de la commune vis-à-vis de cet écobuage interdit ? Le maire a répondu qu'elles devaient être posées au préfet : « le PPA est un document d'Etat ». Sur l'écobuage il

avance : « Ceux qui brûlent des déchets verts s'exposent à des sanctions ». Enfin, le maire a interrogé : « Cet hiver, on a eu des pics de pollution et pourtant pas d'agitation scandaleuse... Pour l'heure, nous sommes dans l'attente des résultats d'une étude épidémiologique, ce qui permettra d'avoir un discours clair et de connaître les conséquences sur la santé publique ». Quant aux usines SGL carbon et à l'incinérateur du SITOM de Passy, « ils prennent actes des rapports de la DREAL qui les surveillent étroitement afin que les normes européennes soient respectées ».

BRÈVES DE CONSEIL

PISCINE MUNICIPALE

Le règlement intérieur réajusté: attente en bas du toboggan, obligation de surveillance constante par les parents des enfants équipés de brassards; l'usage de bouée ronde interdit; ou encore bonne forme physique exigée pour fréquenter les cours d'aqua-bike, d'aqua-gym et d'aqua cardio-sculpt.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Il sera remodelé dès le jeudi 21 janvier et plusieurs zones seront redéfinies. Ainsi, les stands alimentaires (et camions) groupés autour de la fontaine Waldbronn permettront de dégager visuellement les abords du marché. Les différentes activités seront mixées. Le marché se veut plus compact, plus attractif.

KANDAHAR

Des tee shirts et doudounes aux couleurs de Saint-Gervais et de la course de ski du Kandahar seront fabriqués et mis en vente à l'office de tourisme.

GYMNASE DE L'ECOLE DE L'ASSOMPTION

Dans le cadre de son projet de restructuration, le maire a demandé à ce que le gymnase, jugé vétuste et non conforme aux normes actuelles, soit détruit.

Le maire déballe les projets à la première réunion publique



Face à une neige capricieuse, Jean-Marc Peillex a insisté sur la capacité de la station à rebondir en proposant d'autres activités, en marge du ski alpin. Photo Le DL/D.Z.

Devant un auditoire fourni, Jean-Marc Peillex, le maire de Saint-Gervais a tenu sa première réunion publique de l'année, lundi soir. Au programme : l'enneigement plutôt médiocre, mais toutefois meilleur qu'en 2015 selon lui. Il a insisté sur la capacité de la station à rebondir en proposant d'autres activités, en marge du ski alpin.

Impôts locaux : maintien des taux communaux

Puis il a mis l'accent sur la volonté du conseil municipal de maintenir sa réduction du taux des impôts locaux pour compenser la hausse des valeurs d'imposition voulue par l'Etat.

Dans le rétroviseur, le maire est revenu sur le glacier de Tête Rousse dont l'état des poches d'eau ne justifie le maintien des systèmes de surveillance et d'alerte que sur

Bionnay. Ont été évoqués le démontage de l'ex-bâtiment militaire au mont Lachat, les écueils lors de la révision du PLU, l'agrandissement réalisé du refuge du mont Joly.

De lourds travaux à l'église

Coté projets, l'église de Saint-Gervais à longuement été évoquée avec au programme la poursuite des travaux de réfection du plancher qui deviendra chauffant, de la toiture, l'accès PMR ainsi que des décorations intérieures. La poursuite de ce programme de près de 1,2 M€ sera en partie réalisée grâce à des fonds européens.

Mise aux normes des arrêts de bus : des fonds de justesse

Autre sujet piquant : la mise aux normes des arrêts de bus. Les deux derniers bénéficient d'un financement du conseil

départemental, obtenu in extremis avant que cette compétence ne soit basculée dans le giron régional.

Un nouveau Club Med de 1400 lits pour 400 emplois

Le maire a aussi présenté les futurs travaux de voirie comme la réfection des réseaux humides sur la route de la Mollaz, la remise à niveau de la route de Tague, la mise à sens unique de la rue du mont Joly et la sécurisation de la route des Contamines jusqu'à Bionnay. La reconstruction de la nouvelle crèche et halte-garderie, route des Pratz, a aussi été évoquée. Ont également été discutés l'étape du Tour de France, l'implantation d'un nouveau Club Med de 1400 lits pour 400 emplois ou encore l'hôtel 4 étoiles près de la gare TMB, avec un parking souterrain de deux niveaux.